

Projet Educatif Territorial expérimental

Commune de Meylan

Projet Educatif Territorial expérimental de la Commune de Meylan 2014-2017

Sommaire

1. Introduction
2. Le cadre d'action
3. Des objectifs partagés
4. Le pilotage
5. Périmètre et publics
6. Etat des lieux et diagnostic
7. Les horaires expérimentaux
8. Les activités
9. L'encadrement
10. L'évaluation

Annexes

**La Charte des missions éducatives de Meylan
Tableau des tarifications**

I. Introduction

La réussite éducative est un axe fort de la politique municipale. A ce titre, elle vise à conforter une politique éducative globale sur le territoire de la commune axée sur la réussite d'un parcours de vie de la petite enfance à l'âge adulte, favorisant les liens intergénérationnels et le vivre ensemble.

La ville de Meylan a confirmé son engagement pour la réussite éducative des enfants en adoptant le 29 mars 2010 sa Charte des missions éducatives. (cf-annexe)

Celle-ci est le résultat d'un travail de réflexion collective. Elaborée dans une logique de métiers (professeurs de musique, animateur du périscolaire, du centre d'initiation à la nature et à l'environnement, les bibliothécaires, les ETAPS, les ATSEM, les MNS), elle s'est construite dans le cadre d'une concertation de l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune.

Elle a aujourd'hui valeur d'engagement et de référence.

Présentée également aux partenaires éducatifs (associations, Fédérations de parents d'élèves, directeurs d'écoles, ..) afin de partager et porter des valeurs collectives, elle a été signée par l'ensemble des représentants des acteurs éducatifs qui concourent au bien être des enfants.

Cette charte affirme le rôle important de la commune comme facilitateur de création de liens sociaux, de construction identitaire et collective favorisant la citoyenneté et le vivre ensemble. A ce titre, la formation des personnels fait l'objet de tables rondes régulières prenant en compte des besoins repérés et un volant d'heures spécifiques est destiné aux agents pour leur permettre de participer à ces lieux d'échanges et de pratiques.

Enfin, la commune de Meylan a décidé en juin 2013 d'adhérer à l'Association Internationales des Villes Educatrices (AIVE) et au Réseau Français des Villes Educatrices (RFVE).

Ce réseau structuré favorise la réflexion et permet des échanges constructifs sur les initiatives, les projets, les actions portées sur les différents territoires.

La mise en place de ce Projet Educatif Territorial s'inscrit donc dans la continuité de ces engagements.

En y associant les personnels communaux, l'école, les parents et le tissu associatif culturel, sportif et éducatif, le PEDT va permettre de favoriser la création de véritables parcours éducatifs cohérents et de qualité pour tous les enfants scolarisés sur le territoire de Meylan.

La commune et les partenaires éducatifs ont souhaité inscrire de façon expérimentale ces horaires dans le cadre du décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires

Plusieurs raisons motivent ce choix, qui offre une meilleure organisation et la mise en œuvre d'une véritable démarche qualité bénéfique aux enfants :

- **Différenciation des temps périscolaires entre la maternelle et l'élémentaire dans le respect des rythmes de chacun** : deux organisations distinctes
- **Confort et bien être des enfants** : souplesse des temps de transitions entre les activités, sans stress, des activités récréatives non limitées dans le temps
- **Sécurité** : suppression d'une passation quotidienne de 1400 enfants à une seule journée
- **Equilibre et complémentarité des temps** : alternance entre les temps de repos ou de pause et les temps d'activités
- **Elargissement et diversité des activités périscolaires** : des ateliers périscolaires sur un temps plus long permettant d'approfondir un secteur d'activité et ou de soutenir des apprentissages
- **Possibilité de fédérer différents partenaires éducatifs** : animation ludique, festive autour d'un thème
- **Facilité à favoriser les échanges intergénérationnels** : meilleure disponibilité des seniors l'après midi – choix des horaires.
- **Stabilisation et fidélisation des équipes d'animation** : faciliter à mobiliser et former des animateurs sur un temps unique plus attractif
- **Maintien de l'accès aux activités extrascolaires dispensées par les associations** en limitant la réquisition des locaux pour les activités périscolaires.
- **Une demi journée libérée semble le choix le plus propice** : mutualisation intercommunale des postes d'animateurs

II. Le Cadre d'action

Un projet partagé et concerté

Les dispositions prises dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires impliquent de nouvelles articulations entre les temps familiaux, les temps scolaires, les temps périscolaires et les temps extrascolaires (associatifs, sportifs, artistiques et culturels...) passés en dehors de la famille et de l'école.

Le projet éducatif territorial de Meylan formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer la cohérence des actions conduites sur le territoire pendant l'ensemble de ces temps de vie des enfants.

Il fixe pour 3 ans les axes prioritaires de la communauté éducative, leurs déclinaisons opérationnelles et les moyens d'évaluation. Il doit avoir fait l'objet d'une co-construction avec tous les acteurs concernés par sa mise en œuvre.

L'élaboration du PEDT a fait l'objet de plusieurs phases de concertation :

22 mars 2013

1^{ère} rencontre des acteurs éducatifs : mairie, parents, éducation nationale, associations AFM et Horizons

6 juin 2013

Réunion entre la mairie et les directeurs et enseignants des écoles élémentaires et maternelles

27 juin 2013

Mise en place du comité de pilotage ; organisation de la concertation 2013/2014 pour la mise en œuvre du PEDT

3 octobre 2013

Validation de l'avant projet par le comité de pilotage

D'octobre à novembre 2013

4 Ateliers de deux sessions de concertation ouverts à tous

Deux conférences dont une de restitution de la synthèse des travaux des ateliers

27 mai 2014

Présentation des horaires expérimentaux de la journée au comité de pilotage

III. Des objectifs partagés

L'objectif principal du PEDT est d'offrir un parcours éducatif accessible à tous les enfants au cours de leurs scolarités de la maternelle au CM2.

La définition de ce parcours est le résultat de propositions et d'analyses partagées par l'ensemble des acteurs et a fait l'objet de nombreuses séances de travail au cours des ateliers de concertation et des conférences qui ont été organisés.

Le comité de pilotage a pu ainsi valider les propositions qui ont été faites.

Le parcours éducatif.

- Le parcours éducatif est une suite d'expériences, de découvertes et de temps de pauses, inscrits dans un processus d'évolution. Il doit prendre en compte le respect de l'individualité de l'enfant en tant que personne dans un environnement collectif.
- L'enfant doit évoluer dans un itinéraire favorisant la progression des savoirs être et des savoirs faire.
- Il n'y a pas d'évaluation des enfants mais une évaluation de l'activité. Celle-ci doit pouvoir être réadaptée en fonction des besoins et des évolutions identifiés
- L'objectif principal de ce parcours est de permettre à chaque enfant d'avoir accès aux axes éducatifs du Projet Educatif Territorial au cours de sa scolarité en maternelle et élémentaire
- Il est construit en cohérence entre les différents temps de l'enfant
- Il bénéficie d'un encadrement de qualité et sécurisant

Quatre grands axes éducatifs, identifiés en lien avec les projets d'école et les projets éducatifs des services communaux, ont été déclinés en objectifs lors des différentes phases de la concertation.

Axe 1 - Favoriser le vivre ensemble

- Définition :

« C'est faire partie d'un groupe ou d'une société qui partage les mêmes valeurs, dans le respect de la singularité de chacun. C'est permettre l'épanouissement de l'enfant au sein du groupe, dans le respect et la tolérance. C'est construire une relation aux autres qui permet à l'enfant de grandir. »

Quelques mots clé : respect, individu, singularité, groupe, société, valeurs

- Enjeux éducatifs :

- Construire des relations avec l'autre au-delà des différences
- Permettre à l'enfant de participer à l'élaboration du cadre collectif
- Favoriser les actions de coopération, de solidarité d'entraide à l'échelle de son territoire

Axe 2 - Développer la confiance et l'estime de soi

- Définition :

« Différente et liée, l'estime de soi c'est s'aimer et s'accepter tel que l'on est. Elle est du ressort de l'intimité et peut s'exprimer dans le « savoir-être ». La confiance en soi se bâtit autour des savoir-faire, des résultats, de la résistance et des échecs. Dans les 2 cas, elles sont le fruit d'une construction lente et permanente, dans le rapport aux autres et à soi ».

Quelques mots clé : Emotions, qualités, partager, s'affirmer

- Enjeux éducatifs :

- Construire des relations avec l'autre au-delà des différences
- Se connaître soi même
- L'affirmation de soi

Axe 3 - Encourager les découvertes culturelles, artistiques, scientifiques, numériques et sportives

- Définition :

« L'accès à la culture artistique et scientifique et sportive c'est l'ouverture, le lien aux autres, la découverte et la curiosité. L'esprit critique doit être stimulé et aiguisé dans le respect et l'apprentissage des autres. Le plaisir et le jeu sont les éléments moteurs de ces découvertes ».

Quelques mots clé : Ouverture, respect, stimuler, les différences, plaisir...

- Enjeux éducatifs :

- Construire des relations avec l'autre au-delà des différences
- Se construire une représentation du monde à l'échelle de l'individu
- Faire venir les différents types de « cultures »
- Aller à la rencontre de la Culture

Axe 4 - Sensibiliser à la nature, l'environnement et à la santé

- Définition :

« Sensibiliser à la nature, l'environnement et la santé, c'est observer et expérimenter pour en comprendre les enjeux afin de pouvoir se responsabiliser et modifier ses comportements »

Quelques mots clé : Observer, respecter, s'épanouir, prévenir, découvrir..

- Enjeux éducatifs :

- Prendre soin de soi et des autres
- Connaître son environnement proche

IV. Le Pilotage

Le pilotage stratégique est assuré par le comité de Pilotage.

Les membres du Comité de pilotage sont désignés nominativement, afin d'assurer le suivi et l'évaluation du PEDT. Seules ces personnes pourront assister aux séances.

Il se réunit au moins deux fois par an et a pour missions :

- Définir les grandes orientations et objectifs du PEDT
- Veiller à la bonne mise en œuvre du PEDT
- Valider et suivre les actions
- Identifier et analyser les problématiques
- Evaluer et faire évoluer le projet

Composition :

- Mairie : Elus, direction, coordinateur du PEDT, représentants des services Education-Jeunesse, Prévention, Culture et sports, un élu de la minorité,
- Délégués de parents d'élèves : 10 représentants de l'ensemble des écoles : un représentant et 1 suppléant par groupe scolaire pour les élémentaires et les maternelles
- Partenaires Associatifs : Les présidentes et les directrices des associations Horizons, AFM et Hexagone_
- Education Nationale : L'inspecteur Education Nationale, 4 représentants de l'ensemble des écoles : 2 élémentaires et 2 suppléants, 2 maternelles et 2 suppléants

V. Périmètre et public

Le Périmètre

Territoire de la commune de Meylan

Durée : 3 ans

Nombre de groupes scolaires concernés : 5

5 Ecoles Maternelles publiques

5 Ecoles Elémentaires publiques

Le Public scolaire au cours de l'année 2013-2014

Tous les enfants inscrits dans des écoles publiques maternelles et élémentaires :



Maternelle	527
Elémentaire	860

5 Ecoles Maternelles publiques

Les Béalières :	85
Grand Pré :	114
Haut Meylan :	69
Maupertuis :	97
Mi-Plaine :	162

5 Ecoles Elémentaires publiques

Les Béalières :	160
Grand Pré :	175
Haut Meylan :	142
Maupertuis :	148

Mi-Plaine :	235
-------------	-----

Les enfants inscrits aux activités périscolaires (année scolaire 2013 2014):

- Restauration scolaire **1260**

- Garderie
 - Maternelle **343**
 - Élémentaire **586**

VI. Etat des lieux et diagnostic

L'organisation des activités du PEDT s'appuie sur un accueil périscolaire déjà existant et structuré et sur des offres d'activités associatives et municipales importantes et de qualités.

Les atouts du territoire

Les services de la ville de Meylan

Un service Education-jeunesse-périscolaire structuré avec des taux d'encadrement satisfaisant – 1 pour 10 en maternelle, 1 pour 14 en élémentaire – un coordinateur et 60 animateurs

Un service culturel et sportif et une école de musique avec des éducateurs sportifs, des bibliothécaires et de enseignants musiciens intervenants en milieu scolaire et en dehors de l'école.

Des équipements répartis sur le territoire et sur chaque quartier :

Scolaire	Périscolaire	Sports	Culture	Environnement	Salles, LCR
<p>Classes libres ou banalisées</p> <p>Mobiliers scolaires</p> <p>Matériel informatique : (Tablettes numériques, vidéo projecteur, PC)</p> <p>Transport tiers temps pédagogique</p>	<p>5 restaurants scolaires</p> <p>5 salles d'activités périscolaires</p> <p>Matériel pédagogique et manuel</p> <p>Jeux sportifs et de société</p> <p>Livres</p>	<p>1 piscine</p> <p>4 gymnases 2 dojos</p> <p>2 mini gymnases</p> <p>2 terrains de football</p> <p>1 terrain de rugby (LGM)</p> <p>Mur d'escalade</p> <p>Stade d'athlétisme</p> <p>Terrain Fac de Pharmacie</p> <p>Terrains de tennis</p>	<p>4 bibliothèques</p> <p>1 maison de la musique</p> <p>1 école de musique</p> <p>1 salle de musique</p>	<p>1 centre d'éducation à la nature et l'environnement</p>	<p>9 LCR</p> <p>Maison de quartier des Buclos</p> <p>Foyer club 3ème âge</p>

Les associations

Des associations intervenant à l'école et en dehors, auprès des enfants, dans les domaines de la culture, de l'art, du loisir et du sport

Des activités déjà existantes

	Service Education 3-12 ans	Pôle Péri-scolaire		Pôle Sport 6-14 ans	Pôle lecture publique 3-15 ans et +	Pôle Musique 6-12 ans	CINE 7-14 ans	Pôle Prévention 13-25 ans
		3-6 ans	6-10 ans					
Interventions en milieux scolaires				X	X	X	X	
Médiation scolaire								X
Atelier et sortie environnement							X	
Participation projet d'école (atelier de découverte artistiques et culturels)	X			X	X	X	X	X
Atelier Resto font leur schow		x	x					
Action de prévention des conduites à risques								X
Animation repas thématique			X					
Campagne d'hygiène		X	X					
Aide aux devoirs	X							
Etudes surveillées								
Etudes dirigées	X							
Atelier échec		X	X					
Atelier Origami		X	X					
Lire et faire lire		X	X					
Découverte IPAD, outils nomades	X							
Activités intergénérationnelles	X						X	
Conseil de Cantine			X					

Les locaux et les équipements

Des possibilités d'accueil étudiées par quartier et à proximité des groupes scolaires

Equipement communaux Aiguinard plaine –Fleurie

Ecole élémentaire et maternelle Mi-Plaine

Effectifs : Elémentaire 227

Maternelle 143

Equipement	Numéro plan	Surface	Capacité d'accueil	Temps de déplacement	Classement ERP
Hexagone	4		680	Sur place	L 3 ^{ème}
Gymnase	9		296	Sur place	X et L 4 ^{ème}
Bibliothèque	7		275	Sur place	S 4 ^{ème}
Local Plaine Fleurie	2	35 m ²	19	10 mn	W 5 ^{ème}
Gymnase de la revirée	17		333	10 mn	X 3 ^{ème}
Salle audiovisuelle		88 m ²	88	Sur place	R et L 3 ^{ème}
Foyer club 3 ^{ème} âge		33 m ²	19 + 26	Sur place	L 5 ^{ème}
PAJ		55 m ²	30	Sur place	R 5 ^{ème}
Ancien restaurant		80m ²	72	Sur place	L et R 5 ^{ème}

scolaire élémentaire Mi- Plaine					
---------------------------------------	--	--	--	--	--

Le classement ERP : Etablissement Recevant du Public

Ils sont classés par catégories et par types

Les catégories :

- 1ère catégorie : au-dessus de 1 500 personnes ;
- 2ème catégorie : de 701 à 1 500 personnes ;
- 3ème catégorie : de 301 à 700 personnes ;
- 4ème catégorie : 300 personnes et au-dessous, à l'exception des établissements compris dans la 5e catégorie ;
- 5ème catégorie : établissements faisant l'objet de l'article R. 123-14 dans lesquels l'effectif du public n'atteint pas le chiffre minimum fixé par le règlement de sécurité pour chaque type d'exploitation.

Les types :

Etablissements installés dans un bâtiment en opposition aux établissements de plein air :

- J Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées ;
- L Salles d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles ou à Usages multiples ;
- M Magasins de vente, centres commerciaux ;
- N Restaurants et débits de boissons ;
- O Hôtels et pensions de famille ;
- P Salles de danse et salles de jeux ;
- R Établissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement ;
- S Bibliothèques, centres de documentation ;
- T Salles d'expositions ;
- U Etablissements sanitaires ;
- V Etablissements de culte ;
- W Administration, banques, bureaux ;
- X Etablissements sportifs couverts ;
- Y Musées

Etablissements spéciaux

- PA Etablissements de plein air
- CTS Chapiteaux, tentes et structures
- SG Structures gonflables
- PS Parcs de stationnement couverts
- GA Gares
- OA Hôtels-restaurants d'altitude

- EF Etablissements flottants
- REF Refuges en montagne



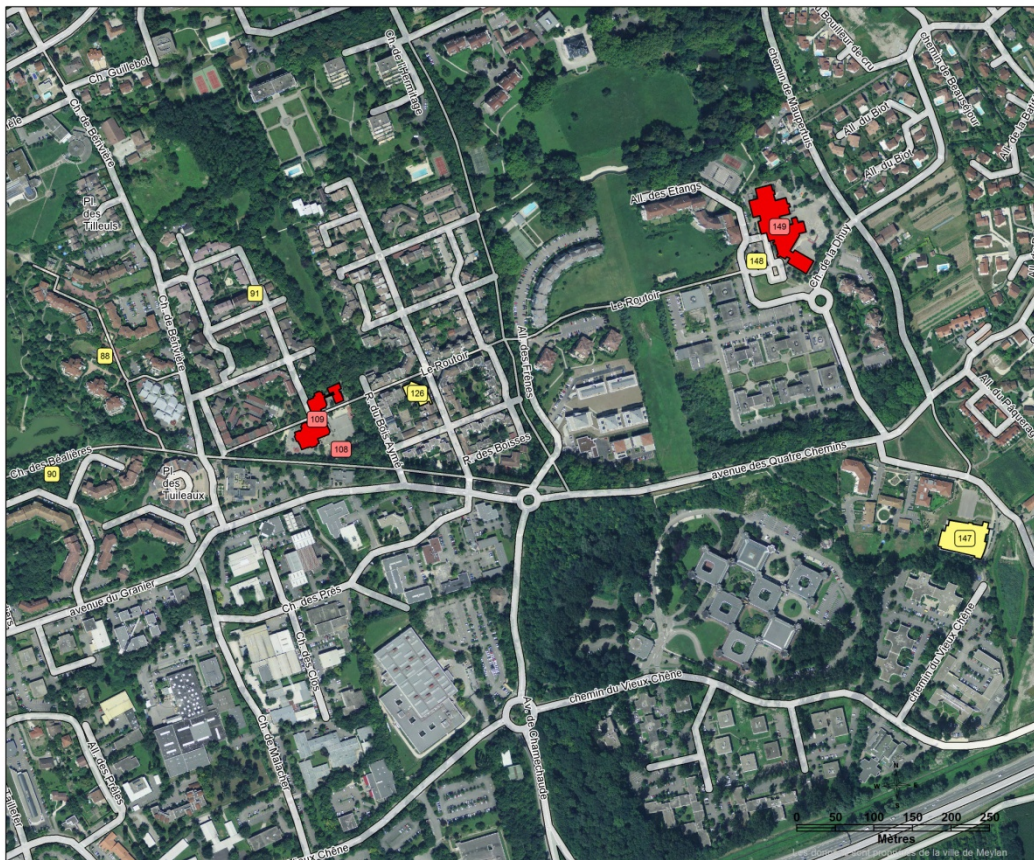
Equipement communaux Béalières
 Ecole élémentaire et maternelle Béalières
 Effectifs : Elémentaire 150
 Maternelle 82

Equipement	Numéro	Surface	Capacité d'accueil	Temps de déplacement	Classement ERP
LCR petit bois	90	52 m ²	40	10mn	Let R 5 ^{ème}
LCR 19 stella montis	91	40 m ²	19	Sur place	L 5 ^{ème}
Bibliothèque	126		100	Sur place	S 5 ^{ème}
PAJ		143 m ²	135	2 mn	L et R 5 ^{ème}
Maison de la clairière Salle de danse		80m ² 110 m ²	80 28	Sur place	L, R et X 5 ^{ème}
LCR la roselière mini gymnase	88		180	5 mn	X 5 ^{ème}

Equipement communaux Charlaix-Maupertuis
 Ecole élémentaire et maternelle Maupertuis
 Effectifs : Elémentaire 140
 Maternelle 93

Equipement	Numéro	Surface	Capacité d'accueil	Temps de déplacement	Classement ERP

Mini Gymnase	148	225m ²	175	Sur place	L et X 5 ^{ème}
Gymnase	147		778	10 mn	X et N 2 ^{ème}



meylan
 Une ambition partagée

Commune de Meylan
 Béalières
 Charlaix-Maupertuis

Groupes scolaires
 et équipements mobilisés

■ Equipement mobilisé
■ Groupe scolaire


Source : Ville de Meylan
 Service : SSIT - SIG
 Auteur : Kevin Descamps
 Date : Décembre 2013

Equipement communaux Grand Pré-Buclos
Ecole élémentaire et maternelle Grand Pré

Effectifs : Elémentaire 114
Maternelle 143

Equipement	Numéro	Surface	Capacité d'accueil	Temps de déplacement	Classement ERP
Gymnase	67	Plateau sportif Salle danse Salle gym	307 224 75	5 mn	X et L 2 ^{ème}
Piscine	68		585	5 mn	X et N 3 ^{ème}
Bibliothèque	72		170	Sur place	S et W 5 ^{ème}
Maison de quartier	58	267 m ²	72	10 mn	L et N 5 ^{ème}
LCR 29 Vercors	52	32 m ²	19	10 mn	L 5 ^{ème}
PAJ		68m2	67	Sur place	L 5 ^{ème}
Restaurant pré gourmand			268 type N et 381 type L	Sur place	N et L 3 ^{ème}
Terrain athlétisme			Extérieur	5 mn	sans




meylan
 Une ambition partagée

Commune de Meylan
 Grand Pré-Bucios

Groupes scolaires
 et équipements mobilisés

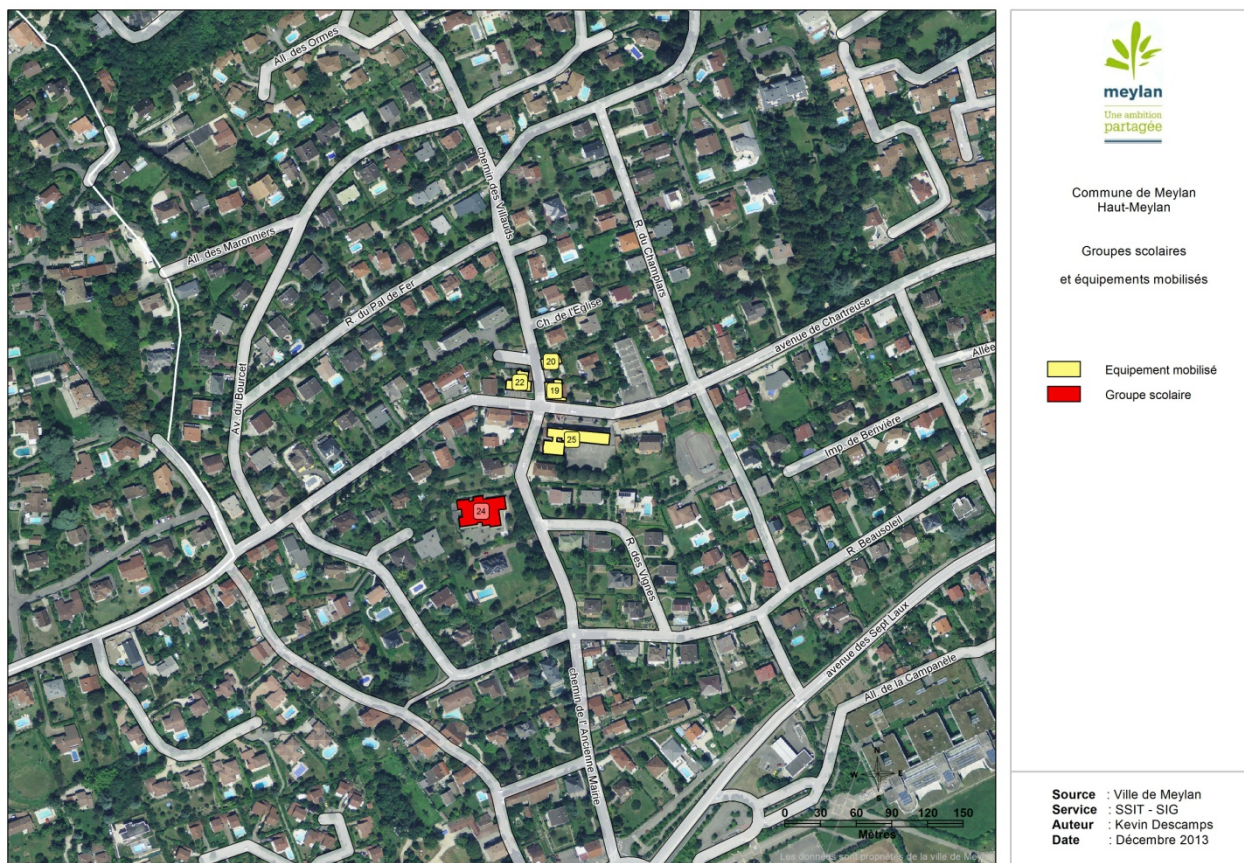
Equipement mobilisé
 Groupe scolaire

Source : Ville de Meylan
 Service : SSIT - SIG
 Auteur : Kevin Descamps
 Date : Décembre 2013

Equipement communaux Haut Meylan
 Ecole élémentaire et maternelle Haut Meylan
 Effectifs : Elémentaire 123
 Maternelle 77

Equipement	Numéro	Surface	Capacité d'accueil	Temps de déplacement	Classement ERP
Bibliothèque	19		50	Sur place	L/S 5 ^{ème}
Mini gymnase	25		45	Sur place	X 5 ^{ème}
Salle polyvalente	20	106 m ²	90	Sur place	L 5 ^{ème}

Salle audiovisuelle	22	100 m ² 2 salles	100	Sur place	L 5 ^{ème}



Les locaux scolaires

Ecoles élémentaires

ECOLES	Capacité théorique classes	NB Classes occupées	TAUX d'occupation des classes
--------	----------------------------	---------------------	-------------------------------

BEALIERES	8	7	88%
GRAND PRE BUCLOS	12	7	58%
HAUT MEYLAN	7	5	71%
MAUPERTUIS	10	6	60%
MI PLAINE	21	9	43%
TOTAL	58	34	59%

Classes autres fonctions			
NB	Fonctions	Péris	TAUX Péris
1	1 Arts plastiques	1	13%
5	1 Salle des maîtres 1 Salle informatique 1 Salle de techno 2 salles de garderie	2	17%
2	1 Salle anglais 1 Etudes dirigées	1	14%
4	1 Salle BCD 1 Arts plastiques 1 Etudes dirigées 1 Salle anglais	1	10%

Espaces annexes dans l'enceinte scolaire			
NB	Fonctions	Péris	TAUX Péris
2	1 Salle de la Clairière 1 Salle de danse	2	100%
2	1 Salle polyvalente 1 Atelier dessin	1	50%
3	1 Salle des maîtres 1 Garderie rez de chaussée (15m ²) 1 Mini gymnase	2	67%
4	1 Salle des maîtres 1 Salle de la fosse 2 Ateliers	3	75%

12	1 Salle des maîtres 1 Salle japonais 1 salle arabe 1 arts plastiques 2 ateliers 1 musique 1 vidéo 2 garderies 2 classes décroisonnées	2	10%	3	1 Salle Audio visuelle 1 Préau couvert 1 Infirmerie	2	67%
24		7	12%	14		10	71%

Les écoles maternelles

ECOLES	Capacité théorique classes	NB Classes occupées	TAUX d'occupation des classes
BEALIERES	5	3	60%
GRAND PRE BUCLOS	4	4	100%
HAUT MEYLAN	3	3	100%
MAUPERTUIS	6	4	67%
MI PLAINE	8	5	63%
TOTAL	26	19	73%

Classes autres fonctions				Espaces annexes dans l'enceinte scolaire			
NB	Fonctions	Péris	TAUX Péris	NB	Fonctions	Péris	TAUX Peris
2	1 Dortoir 1 BCD	1	20%	3	1 Salle psychomot 1 Hall d'accueil 1 Salle de garderie	2	67%
	1 salle de garderie	1	25%	2	1 Salle psychomot 1 Hall d'accueil	1	50%
0	0	0	0%	3	1 Salle psychomot 1 Hall d'accueil 1 Salle de garderie	1	3%
2	1 Salle garderie 1 arts plastiques/dortoir	1	17%	2	Salle des maîtres Salle de la fosse 2 Ateliers	1	50%
3	1 Salle des maîtres 1 Dortoir 1 salle de garderie	1	13%	4	2 salles de psychomotricité 2 Dortoirs	2	50%
7		4	15%	14		7	50%

Les moyens humains

Education Nationale	Services Municipaux	Associations	Particuliers
Professeurs et enseignants volontaires	Animateurs périscolaires Educateurs sportifs Musiciens enseignants Bibliothécaires Animateurs du CINE Diététicienne Archiviste	Animateurs Horizons Animateurs AFM Associations de parents d'élèves Educateurs associations sportives Intervenants associations culturelles Hexagone Unions de quartiers	Retraités et habitants bénévoles Parents d'élèves Professionnels d'activités libérales

Les contraintes

La disponibilité des locaux dans les écoles et les quartiers pour l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants et l'adaptation de ces locaux aux activités

Des contraintes d'organisation et de sécurisation relative à l'accroissement des effectifs dans les nouveaux temps d'accueil

Utilisation des Locaux

La réservation des équipements permet d'accueillir l'ensemble des enfants présents à partir de 13h30 le vendredi.

La mise à disposition des salles et locaux a fait l'objet d'un travail concerté entre les enseignants, les associations et les services de la ville suite à un diagnostic de l'utilisation des espaces.

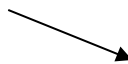
Se rajouteront les bibliothèques sur leurs créneaux spécifiques.

*Equipements à mobiliser tous les jeudis
de 13h30 à 16h30 à compter de la rentrée 2014-2015 en fonction du nombre d'enfants
estimé*

Equipements	Remarques
Groupe scolaire	10 salles
Gymnase des Aiguinards	Dojo, plateau sportif, les deux salles polyvalentes
Salle audiovisuelle	

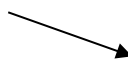
2014-2015		
PREVISIONS		
MI-PLAINE Elémentaire		
Horaires	13h30 16h30	16h30 18h
Nb d'enfants	230	196
Nb de groupes	16	14

PAJ	Voir avec Horizons
-----	--------------------



2014-2015		
PREVISIONS		
MI-PLAINE Maternelle		
Horaires	13h30 16h30	16h30 18h
Nb d'enfants	176	150
Nb de groupes	18	15

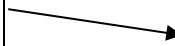
Equipements	Remarques
Groupe scolaire	10 salles
Restaurants scolaires	Les restaurants scolaires élémentaires et maternelles



Equipements	Remarques
Groupe scolaires	1 salle

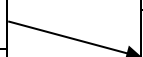
2014-2015		
PREVISIONS		
BEALIERES Elémentaire		
Horaires	13h30 16h30	16h30 18h
Nb d'enfants	158	134
Nb de groupes	11	10

LCR 19 stella montis	
PAJ	Voir avec Horizons
Maison de la clairière	Grande et petite salle Salle de danse
LCR la roselière mini gymnase	



2014-2015		
PREVISIONS		
BEALIERES Maternelle		
Horaires	13h30 16h30	16h30 18h
Nb d'enfants	81	69
Nb de groupes	8	7

Equipements	Remarques
Groupe scolaire	6 salles dont le hall d'entrée



2014-2015		
PREVISIONS		
MAUPERTUIS Elémentaire		
Horaires	13h30 16h30	16h30 18h
Nb d'enfants	148	126
Nb de groupes	11	9

Equipements	Remarques
Groupe scolaire	5 salles
Restaurant scolaire	Restaurants scolaires élémentaires et maternelles
Mini Gymnase	

2014-2015		
PREVISIONS		
MAUPERTUIS Maternelle		
Horaires	13h30 16h30	16h30 18h
Nb d'enfants	92	78
Nb de groupes	9	8

Equipements	Remarques
Groupe scolaire	6 salles

2014-2015		
PREVISIONS		
GRAND-PRE Elémentaire		
Horaires	13h30 16h30	16h30 18h
Nb d'enfants	185	157
Nb de groupes	13	11

Equipements	Remarques
Groupe scolaire	8 salles dont le hall d'entrée
Restaurant scolaire	Les deux salles
Gymnase des Buclos	Plateau sportif, Dojo
Terrain athlétisme	

2014-2015		
PREVISIONS		
GRAND-PRE Maternelle		
Horaires	13h30 16h30	16h30 18h
Nb d'enfants	120	102
Nb de groupes	12	10

Equipements	Remarques
Groupe scolaire	4 salles dont le hall d'entrée

2014-2015		
PREVISIONS		
HAUT-MEYLAN Elémentaire		
Horaires	13h30 16h30	16h30 18h
Nb d'enfants	139	118
Nb de groupes	10	8

Equipements	Remarques
Groupe scolaire	5 salles dont le préau
Mini gymnase	
Salle polyvalente	
Salle Audiovisuelle	Possibilité de couper la salle en deux par un rideau

2014-2015		
PREVISIONS		
HAUT-MEYLAN Maternelle		
Horaires	13h30 16h30	16h30 18h
Nb d'enfants	71	60
Nb de groupes	7	6

Equipements	Remarques
Groupe scolaire	4 salles dont hall d'entrée
Restaurant scolaire	

VII. Horaires expérimentaux

Lundi, Mardi et Vendredi

Garderie matin 7h30-8h30	Temps scolaire 8h30-11h30	Pause méridienne 11h30-13h30	Temps scolaire 13h30-16h30	Garderie 16h30-18h
------------------------------------	-------------------------------------	--	--------------------------------------	------------------------------

Jeudi après midi : demi-journée libérée

Garderie matin 7h30-8h30	Temps scolaire 8h30-11h30	Pause méridienne 11h30-13h30	Temps d'Activités périscolaires 13h30-16h30	Garderie 16h30-18h
------------------------------------	-------------------------------------	--	---	------------------------------

Le mercredi sans restauration

Temps scolaire 8h30-11h30	Garderie 11h30-12h30
-------------------------------------	--------------------------------

VIII. **Les Activités pour les enfants de la maternelle au CM2 :**

Ce sont des activités éducatives de découverte et d'initiation basées sur les 4 axes éducatifs en garantissant l'accès à tous les enfants.

Elles sont mises en place en fonction de la spécificité de chaque école, de ses projets et des ressources disponibles.

Elles doivent favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité. Elles ne se limitent pas à des activités dites d'éveil, mais prennent en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son environnement.

En ce qui concerne les enfants des maternelles, les activités s'inscriront dans les

recommandations de l'Education Nationale :

- Respecter une alternance équilibrée entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants
- Aider les enfants à se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes de l'école
- Organiser avec un soin particulier la transition entre le scolaire et le périscolaire
- Adapter les activités aux besoins des jeunes enfants

Les activités se dérouleront dans l'école, les enfants ne seront pas déplacés.

Le nombre des activités sera limité et leur nature portera essentiellement sur l'éveil corporel, la détente et la relaxation.

Le personnel ATSEM sera affecté à l'encadrement et bénéficiera d'une formation d'animation dès la première année.

Deux types d'activités

1- Les ateliers périscolaires

Les ateliers sont organisés sous la forme de 5 périodes de 5 à 7 séances par année scolaire, positionnés entre chaque vacance scolaire.

Ils sont encadrés par des personnels et intervenants qualifiés (agents communaux, animateurs associatifs, éducateurs des clubs sportifs, bénévoles et autres partenaires) et s'inscrivent dans le parcours éducatif de l'enfant.

2- Les activités récré-actives

Ces activités s'inscrivent également dans le cadre des 4 axes prioritaires. Elles sont orientées principalement sur le principe du temps libre, de la détente et du repos et encadrés par des animateurs.

Les propositions d'activités suite à l'appel à projet

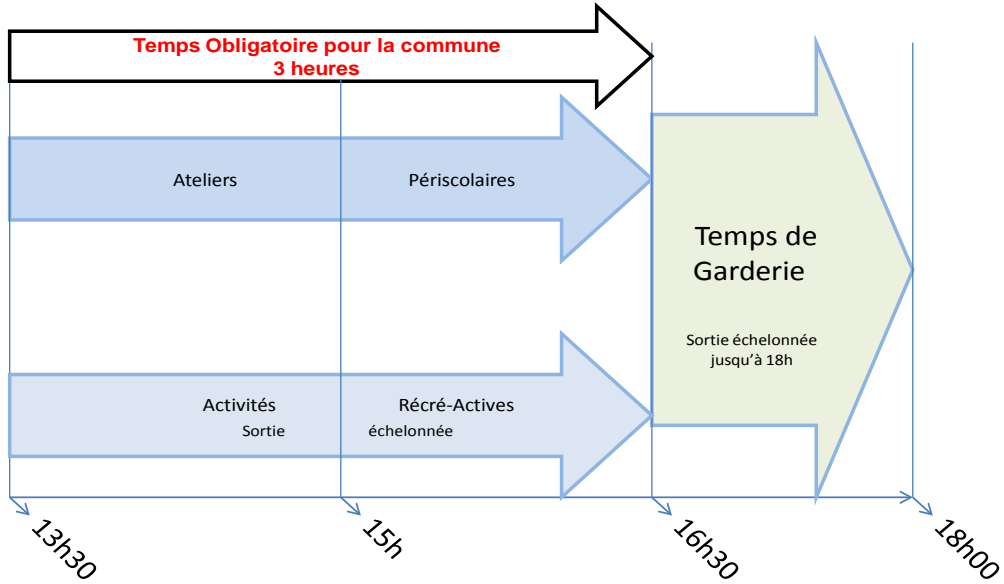
- 37 activités proposées par 28 partenaires

- 45 activités proposées par les services municipaux sports, culture, périscolaire et le CINE

- Art graphique
- Musique, percussion africaine
- Eveil corporel
- Yoga, relaxation
- Judo, karaté, aikido, capoiéra
- Hand ball, volley, Tchouk-ball, sport collectif
- Escrime, tennis
- Découverte des langues, des mots
- Echec, scrabble, grand jeux
- Théâtre, danse, cirque, art et création
- Education au gout, à l'environnement, jardinage
- Education à l'image
- Secourisme
- Ateliers intergénérationnels

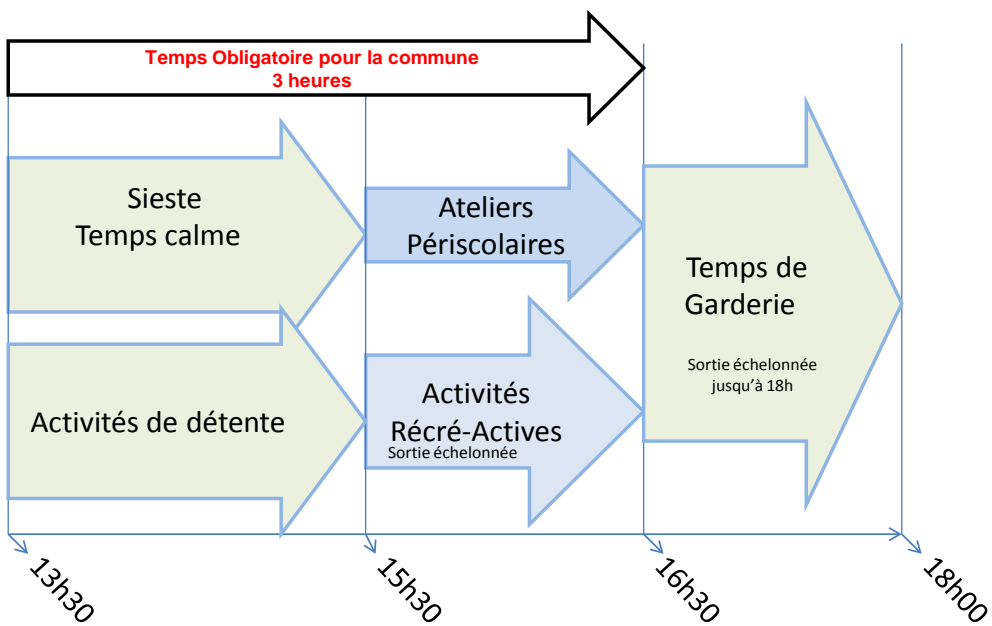
Organisation du temps périscolaires pendant la demi-journée libérée

Demi journée libérée pour les Elémentaires



6

Demi journée libérée pour les Maternelles



8

Modalités d'inscription

Les inscriptions se tiendront lors des permanences d'accueil à la Mairie et sur internet via « espace famille »

Modalités d'information aux familles

Plusieurs sources d'informations sont proposées aux familles :

- Document d'information spécifique diffusé en juin 2014 sur les modalités pratiques d'inscription et d'organisation du temps périscolaire
- Espace famille site dédiée aux familles inscrites en restauration et aux activités
- Journal municipal
- Site internet

Tarification

Une tarification basée sur le quotient familial, adoptée lors du Conseil Municipal du 23 juin 2014, sera appliquée à compter de la rentrée scolaire 2014-2015 (cf annexe).

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires

Un travail de recensement des associations et des services municipaux en capacité d'accueillir les enfants plus tôt à la sortie de l'école a été fait.

Plusieurs propositions ont été mises en évidence et font l'objet d'un travail approfondi avec chaque partenaire sur les modalités de transition.

Cette réflexion doit permettre aux associations de pouvoir compenser la perte d'activités liées aux mercredis travaillés.

IX. L'encadrement

Un encadrement professionnalisé

- Création de 5 Accueils de Loisirs Sans Hébergement Périscolaire sur chaque groupe scolaire.
- Recrutement de 5 responsables ALSH :

Référents dans chaque groupe scolaire. Ils sont l'interface entre la Commune et le terrain. Ils construisent et proposent le projet pédagogique concernant l'accueil de mineurs, organisent et coordonnent la mise en place des activités qui en découlent et encadrent les équipes d'animation. Ils sont garant des objectifs du PEDT.

Ils ont des missions de relations fonctionnelles directes :

- Avec les équipes (coordination, suivi individuel, évaluations)
 - Avec les familles (Relais d'informations)
 - Avec les enfants (suivi de comportement, mesures)
 - Avec les enseignants (partage des locaux, règles de fonctionnement)
 - Avec les Services administratifs :
 - Service EJ (fonctionnement, projets, bilans, information)
 - Service REF (gestion des absences / remplacements / des heures)
 - Avec les différents partenaires (foyers, intervenants en milieu périscolaire)
- Recrutement de 30 à 40 animateurs
 - La mobilisation des agents qualifiés de la commune
 - Educateurs sportifs
 - Animateurs nature environnement
 - Musiciens enseignants
 - ATSEM
 - La formation des personnels :
 - élaboration d'un plan de formation et professionnalisation à 3 ans
 - qualification des animateurs pour les activités récré-actives
 - accompagnement des ATSEM dans l'évolution de leur métier

X. L'évaluation

1- Evaluation globale du PEDT

Une fois par an en comité de pilotage

⇒ Indicateurs :

- Nombre d'activités mises en place par école en lien avec les 4 axes
- Adaptation et disponibilité des locaux
- Nombre d'animateurs ayant bénéficié d'une formation
- Evolution du coût par enfants
- Nombre d'associations et professionnels intervenants
- Effectifs et assiduité des enfants

2- Evaluation des ateliers éducatifs

A chaque réunion du comité de pilotage

⇒ Indicateurs :

- Fréquentation des différents ateliers
- Assiduité des enfants
- Qualification des intervenants
- Respect du cadre « parcours éducatifs »
- Utilisation et adaptation des locaux et matériels utilisés
- Satisfaction des enfants et des parents

Critères 1 : apprentissage et attitude à l'école

- Concentration et écoute en classe
- Compréhension des consignes
- Transfert des savoirs faire

Critères 2 : qualité de la relation et le bien être

- Respect des règles de vie
- Motivation et participation
- Transfert des savoirs être

Critères 3 : qualité des Temps d'Activités Périscolaires

- Effectifs et assiduité des enfants
- Nombre d'animateurs ayant bénéficié d'une formation
- Qualification des intervenants
- Respect du cadre « parcours éducatifs »
- Utilisation et adaptation des locaux et matériels utilisés
- Nombre d'activités mises en place par école en lien avec les 4 axes
- Nombre d'associations et professionnels intervenants

- Satisfaction des enfants et des parents

ANNEXES

Tarification

Applicable à compter du 1^{er} septembre 2014



meylan
Une ambition
partagée

Tarifs unitaires	Meylanais			Non meylanais
	Tarif mini QF<400	Tarif 400<QF<2100	Tarif maxi QF>2100	Tarif unique
Garderies	0,30 €	Entre 0,30 € et 2,00 €	2,00 €	3,00 €
Pause méridienne	1,20 €	Entre 1,20 € et 7,00 €	7,00 €	8,50 €
Temps d'activités périscolaires Jeudi 13h30-16h30 = 2 unités	0,50 €	Entre 0,50 € et 3,00 €	3,00 €	4,00 €

www.meylan.fr